



Professeurs-superviseurs Clinique juridique du Barreau

L'École du Barreau recherche des avocates et des avocats pour agir comme **professeurs-superviseurs à la Clinique juridique du Barreau du Québec**, et ce dans ses quatre centres de formation professionnelle, soit Montréal, Gatineau, Québec et Sherbrooke.

Partie intégrante du [nouveau programme de formation professionnelle](#), la Clinique juridique du Barreau permettra aux étudiants de l'École du Barreau, toujours accompagnés de leur professeur-superviseur, d'offrir des conseils juridiques gratuits à la population dans les domaines du droit de la famille, du droit civil et du droit social administratif (droit du logement et des divers régimes publics d'indemnisation),

Principales tâches

Responsable d'un groupe d'environ 12 étudiants dans l'un des trois domaines de droit couverts, un professeur-superviseur assiste aux entrevues, dirige, révise et approuve le travail (recherche, rédaction d'écrits, d'avis juridiques et d'actes de procédure) et évalue en continu la progression des étudiants.

Dates et durée de l'engagement

Les superviseurs doivent être disponibles en matinée (8 h 30 à 12 h 30), en après-midi (13 h à 17 h) ou en soirée (17h30 à 21h30), le mardi, le mercredi ou le jeudi, et ce, pour une durée de 12 semaines consécutive.

Il y aura quatre (4) départs de clinique juridique pour l'année scolaire 2023-2024, soit :

Cheminement A : du 3 octobre au 21 décembre 2023 ;

Cheminement B : du 5 décembre 2023 au 7 mars 2024 (pause du 22 décembre au 8 janvier) ;

Cheminement C : du 27 février 2024 au 16 mai 2024 ;

Cheminement D : du 30 avril 2024 au 18 juillet 2024 ;

Vous pourrez choisir de faire un seul, ou plusieurs, cheminement durant l'année scolaire 2023-2024.

Rémunération

120\$/l'heure

Exigences

Satisfaire aux exigences du *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des avocats*, notamment :

- Être membre de l'Ordre depuis 5 ans ou plus ;
- Exercer dans l'un des domaines offerts à la Clinique :
 - Droit de la famille ;
 - Droit civil ;
 - Droit social administratif (droit du logement ou des divers régimes publics d'indemnisation);
- Être souscripteur du Fonds d'assurance responsabilité du Barreau ;

Une formation sera offerte un samedi, date à déterminer, en septembre 2023.

Si ce défi vous intéresse, veuillez transmettre votre CV à l'École du Barreau, au (ecoledubarreau@barreau.qc.ca) en indiquant le centre de formation professionnelle et le domaine de droit que vous privilégiez.